

## LES VOEUX DE LA CFDT



**Cfdt:** **LES VŒUX DE LA CFDT**

En cette nouvelle année, la CFDT vous présente ses meilleurs vœux à vous et à vos proches. Que la santé, l'énergie et le bonheur vous accompagnent dans tous vos projets.

La CFDT, fidèle à sa politique basée sur le dialogue et la négociation, a obtenu plusieurs acquis en 2017, dont notamment :

- Les négociations salariales
- Intéressement / Participation (rappelons que sans accord, il n'y aurait pas eu d'intéressement ...).
- Reconnaissance des qualifications et compétences (accord Reconnaissance du 20 février 2017)
- Accord Collectif instituant un régime complémentaire de remboursement « frais de santé » pour les fonctionnaires et agents contractuels de droit public Orange.

**En 2018, la CFDT continue à s'engager pour chacun et à porter la voix de Tous, comme elle l'a toujours fait.**

**COMPENSATION DE LA HAUSSE DE LA CSG POUR LES FONCTIONNAIRES D'ORANGE.**

En réponse à la demande de la CFDT du 08 Décembre dernier, l'entreprise indique qu'une indemnité provisoire et forfaitaire, calculée selon le niveau du salaire, sera versée dès le salaire de Janvier pour les salariés concernés. Le gouvernement a, en effet, annoncé une réforme intervenant sur les cotisations et les contributions salariales à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018. Mais, à la différence des salariés de droit privé qui gagneront du pouvoir d'achat avec cette réforme, les fonctionnaires devraient seulement voir la hausse de la CSG compensée, le ministère de l'Action et des Comptes Publics ayant finalement opté pour une « indemnité compensatrice » pour tous les fonctionnaires.

CFDT Télécoms Prestataires de l'Ile de France - 11 rue de la République - 92000 Nanterre - Tél : 01 47 33 81 00 - www.cfdttelecoms.fr

En cette nouvelle année, la CFDT vous présente ses meilleurs vœux à vous et à vos proches. Que la santé, l'énergie et le bonheur vous accompagnent dans tous vos projets.

La CFDT, fidèle à sa politique basée sur le dialogue et la négociation, a obtenu plusieurs acquis en 2017, dont notamment :

Les négociations salariales

Intéressement / Participation (rappelons que sans accord, il n'y aurait pas eu d'intéressement ...).

Reconnaissance des qualifications et compétences (accord Reconnaissance du 20 février 2017)

Accord Collectif instituant un régime complémentaire de remboursement « frais de santé » pour les fonctionnaires et agents contractuels de droit public Orange.

En 2018, la CFDT continue à s'engager pour chacun et à porter la voix de Tous, comme elle l'a toujours fait.

Documents

[Les vœux de la CFDT](#)